

CENTRE DE RECHERCHES ANGLO-AMERICAINES

TROPISMES

N° 13

L'AFFECT

Publié avec le Concours du Conseil Scientifique
de l'Université Paris X - Nanterre

UNIVERSITE PARIS X - NANTERRE

2006

L’Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage :

Nancy K. Miller, « Facts, Pacts, Acts »

Le titre de l’essai de Nancy K. Miller comprend trois allusions : d’abord « Facts », qui renvoie une allusion au débat entre Paul de Man et Philippe Lejeune, puis « Pacts », bien sûr, qui évoque *Le Pacte autobiographique* de ce dernier, et enfin « Acts », allusion à John Langshaw Austin et son *How to Do Things with Words*. L’auteur, à l’époque Présidente de la MLA inscrit sciemment deux failles, deux « déchirures », dans la surface lisse de son argument que laisse déjà entendre la question de l’épigraphe, « What is the privilege of criticism by which it claims to tell the truth of literature ? »¹ Une première faille apparaît dans sa note initiale, qui est aussi la dédicace,

This paper is dedicated to the memory of Peggy Brawer, a student from whom I and others learned a great deal and who died in the fall of 1991 of breast cancer at forty-one. [She] became part of a larger project on memoir writing leading to a book, Bequest and Betray: Memoirs of a Parent’s Death.

La deuxième faille apparaît peu de lignes après, à travers une citation de Woody Allen,

1 N. K. Miller, « Facts, Pacts, Acts », 10.

L'Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

Anyway, here's the story: This guy goes to a psychiatrist and says, 'Doc, my brother thinks he's a chicken.' And the doctor says, 'Well, why don't you bring him in?' 'I would,' he replies, 'but I need the eggs.' And Woody Allen comments, 'That's pretty much how I feel about relationships. They're irrational and crazy and absurd. But I guess we keep going through it because most of us need the eggs.'

Je voudrais essayer de penser la lisière entre l'argument lisse et « la déchirure », entre le discours rationnel, lucide et l'affect, non pas par rapport à l'autobiographie ou aux mémoires qu'elle écrira ensuite, mais par rapport au témoignage, d'où mon titre, « L'Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage ». Ce qui m'intéresse, ce serait un sous-texte, un texte qui sous-tend la surface lisse du discours critique, Lacan dirait peut-être « qui parle à sa place », et qui illustre ce que ce discours a d'inadéquat, en écho de la question de son épigraphe : « Quel est le privilège de la critique selon lequel elle prétend dire la vérité de la littérature ? » Je ne parlerai donc pas explicitement de l'affect mais proposerai une illustration, sous forme de témoignage épistolaire. Il s'agit d'une collection de lettres écrites à la fin du dix-neuvième siècle essentiellement entre deux sœurs, l'une sur une île à l'extrême nord du Japon et l'autre à Newton Theological School près de Boston.

*

Au premier abord, le manuscrit d'une lettre est un artefact, « celui qui lit, la touche ou la découvre est d'abord provoqué par un effet de certitude ».² Cette même qualité se voit dédoublée dans le cas d'un acte de témoignage : sa déposition en fait une pièce à conviction, transcrite, destinée à être lue en tant que substitut du témoignage prononcé. L'acte fait que le contenu devient fait.

L'effet de certitude se transforme en émoi, « takes on an emotional charge given that what is testified to was actually lived or seen by the person speaking, [and which] registers the impact and the resonance of its return »³, telle la chanson qui ouvre et clôt le film

² R. Dulong, *Le Témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation*, 182.

³ S. Felman et Dori Laub, *Testimony: Crises of Witnessing in Literature*, 271.

« Shoah » de Claude Lanzmann⁴, « that small element of reality that is evidence that we are not dreaming »⁵, comme la qualifie Shoshana Felman. La lettre manuscrite, tenue dans la main, parfois fétiche, devient une métonymie de toute une correspondance, qui devient à son tour « a gathering of fragments of the witnessing [...], of testimonial incommensurates »⁶.

Mais au-delà de l'effet de certitude et de l'émoi que provoque un témoignage épistolaire, quel « attrait mystérieux » demande Renaud Delong – ou « force probante », selon Peter Brooks – « soutient notre foi dans les paroles d'un témoin » ?⁷ Certes le témoin judiciaire prête serment, en droit commun, « I promise to tell the whole truth and nothing but the truth, so help me God » – selon le code napoléonien, « je le jure » ; du point de vue de Harriet Carpenter, toute parole, prononcée ou écrite, doit être, est par définition, cautionnée par le serment, « as God is my witness »⁸, serment qui constitue un cadre de lecture, en plus de l'effet de certitude et de l'émoi que provoque un témoignage déposé.

A la question de la lecture de ces lettres, il ne s'agirait pas de lire une confession faite sous le sceau du secret, le *sigillum* qui est à l'image de la lettre, ce que le droit appelle « a privileged communication »⁹ ; ce ne serait pas non plus par simple curiosité, voire par voyeurisme, mais selon l'expression de Paul Ricoeur, en tant qu'« héritier d'une donation de sens »¹⁰ – reste la question de ce qui motive quelqu'un à porter témoignage dans une lettre, question bien autre que celle de savoir pourquoi l'on y raconterait une histoire.

⁴ C. Lanzmann, *Shoah*, 19.

⁵ S. Felman et Dori Laub, *Testimony: Crises of Witnessing in Literature*, 271.

⁶ *Ibid.*, 271.

⁷ R. Delong, *op. cit.*, 140.

⁸ L'enjeu du parjure touche, pour elle, à l'observation juridique de C.A.J. Coady, « every lie derogates from that faith that is necessary in order that one man give credence to the words of another, and this is the foundation of justice », *Testimony : A Philosophical Study*, 17.

⁹ P. Brooks, *Troubling Confessions*, 89.

¹⁰ P. Ricoeur, « Herméneutique », *La Bible en philosophie*, 28, 47.

L'Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

Une lettre, dans sa matérialité même, témoigne d'une adresse, est preuve que l'autre a écrit. Comme l'écrit de Derrida : « Même si tu ne croyais pas ce que j'y écris, tu vois que je t'écris cela, tu le touches, tu touches la carte »¹¹ avant même le contenu. Si une lettre est ainsi, en soi, la trace d'un rapport à l'autre, un témoignage « préface »¹² la lettre qui le contient ; il inscrit à la fois un appel, une adresse à l'autre – à l'ami, au tribunal, à ceux devant qui la lettre/déposition sera lue – et une indication envers l'autre vis-à-vis de qui le témoignage affirme une responsabilité. J'emprunte ce mot à Emmanuel Levinas pour qui c'est le « dire qui toujours se fraye un passage du Même à l'Autre [et ainsi] éveil du Moi par l'autre, éveil qui signifie une responsabilité pour autrui »¹³, un « autrui » dédoublé ici : à la fois celui ou ceux pour qui l'on porte témoignage et l'autorité à qui il est adressé.

Vis-à-vis de celui pour qui on porte témoignage, le témoin est souvent seul à pouvoir le faire, d'où l'occurrence des mots « devoir », « privilège », « puissance », voire « sacré ». Primo Levi parle ainsi de témoigner : « j'avais vu et enduré des choses qui me semblaient importantes, non seulement pour moi, des choses qui demandaient impérieusement à être racontées ; je les avais racontées, j'avais porté témoignage »¹⁴. C'est à la fois cette exigence et ce sens du devoir acquitté qui soutient un témoignage et offre une deuxième réponse à la question de ce qui motive un témoignage à la différence d'une histoire, voire de l'histoire¹⁵. La plupart des femmes et des gens en faveur de qui Harriet Carpenter témoigne n'auraient laissé aucune trace sans elle,

¹¹ J. Derrida, *La Carte postale : de Socrates à Freud et au-delà*, 81.

¹² R. Delong, *op. cit.*, 12.

¹³ E. Levinas, *Noms propres*, 11.

¹⁴ P. Levi, « Prefazione à *Moments of Reprieve* », *Opere* II, 1314; « avevo offerto e visto cose che chiedevano imperiosamente di essere raccontate; le avevo raccontate, avevo testimoniato [...] un gran numero di figure umane [...] mi chiedevano di sopravvivere, di fruire dell'ambigua perennità dei personaggi letterari. » La traduction est la mienne ainsi que toute autre citation des œuvres de Primo Levi.

¹⁵ W. Benjamin, « Der Erzähler », *Illuminationen* ; « In ihm verband sich die Kunde von der Ferne, wie der Vielgewanderte sie nach Hause bringt ».

elle était vraisemblablement seule à vouloir, à pouvoir le faire. Aussi ses écrits sont-ils en quelque sorte des « communications privilégiées ».

A l'émoi du lecteur et au devoir que ressent l'écrivain/témoin, s'ajoute comme le note Walter Benjamin, le destinataire qui doit être initié à cet autre monde, à ces « pays lointains d'où le témoignant est revenu »¹⁶. Cette « initiation » indique l'ajustement qu'effectue le témoin entre ces deux instances et marque une lisière problématique où les témoignages épistolaires de Harriet Carpenter se situent : d'un côté, les Japonais de sa mission sur l'île de Hokkaido, et de l'autre, du côté de l'instance, sa communauté dans la Nouvelle Angleterre.

Les lettres de Harriet Carpenter enchâssent parfois des histoires, bien délimitées, encadrées – comprenant selon la formule d'Aristote, un début, un milieu et une fin, – et qui sont en même temps analogue en leur intégralité, à un témoignage déposé, à une pièce à conviction. Cet enchâssement le rend analogues aussi aux « fragments » dont parle Valéry – « ce qu'on appelle un poème se compose pratiquement de fragments de poésie pure enchâssés dans la matière d'un discours »¹⁷. Est-ce là une réponse partielle à la question du statut littéraire d'une lettre ? L'on sait que pour sa part, Derrida répondrait : « C'est la lettre, l'épître, qui n'est pas un genre mais tous les genres, la littérature même »¹⁸.

Pour le moment, à partir de l'émoi du lecteur, du désir/devoir vis-à-vis d'autrui du témoin/écrivain, et de l'ajustement en vue du destinataire – à partir de ces trois éléments, une problématique : comment comprendre la lisière entre l'histoire, un témoignage et une histoire ?

¹⁶ P. Levi, « Il Nostro Sigillo », *Lilith*, 31 ; « Rognawolf, seduto su una mila di tavole estatico, che suonava il violino. Il « suo sigillo » vibrava teso al sole, i suoi occhi miopi erano persuti al di là del filo spinato, al di là del pallido cielo polacco [...] sul suo volto [...] ristagnava quel velo di stupore contento che si nota qualche volta sul viso dei morti, e fa pensare che veramente abbiano avuto, per un instante, sulla soglia, la visione di un mondo migliore ».

¹⁷ P. Valéry, « Poésie pure : notes pour une conférence », 1457.

¹⁸ J. Derrida, *ibid.*, 54.

Un témoignage : « La pêche inhabituelle »

Le point de vue du témoin dans un cas dit de *testis*¹⁹ est celui d'un « voyant », d'un « seer », qui, selon Renaud Dulong, regarde, mais « n'en sauve que les traits saillants et susceptibles de narration [...], dignes d'une remémoration »²⁰. Dans un contexte non pas juridique mais littéraire, Roland Barthes dirait « notation [...], la pratique initiale de toute écriture »²¹. Ce qui est sauvé/noté est pris de trois façons, d'abord selon Edward Said, « dans des circonstances d'un temps, d'un endroit, d'une société – bref – [...], dans le monde »²² ; deuxièmement, celui qui observe et note est, pour C.A.J. Coady, « le fils de son époque »²³ ; et troisièmement, pour Paul Gewitz, « chaque histoire est marquée de l'esprit formateur de son rédacteur »²⁴.

Pour cerner cette problématique de plus près, d'un côté, Barbara Hardy, littéraire, maintiendra que « we live in narrative phantasmagorias as we live in countries and climates »²⁵ alors que d'un autre côté, Hayden White, historien, dira que « narrative becomes a *problem* only when we wish to give to real events the form of a story »²⁶. A l'idée déjà problématique d'une répétition historique

¹⁹ G. Agamben, *Ce qui reste d'Auschwitz*, 17 : juridiquement, deux sortes de témoignages sont à distinguer : il peut s'agir d'un témoignage de *testis*, « celui qui se pose en tiers entre deux partis », rapporteur – « l'on m'a dit » – ou observateur, le témoin oculaire – « j'ai vu », le témoignage déposé au présent raconte un événement du passé ; il peut aussi s'agir d'un témoignage de *superstes*, où « celui qui porte témoignage parle de ce qu'il a vécu, [d'un événement qu'il] a traversé de bout en bout ».

²⁰ R. Dulong, *op. cit.*, 213.

²¹ R. Barthes, « La Préparation du roman », *Œuvres complètes V*, 733 où il dit avoir commencé par étudier les Haïku japonais.

²² E. Said, *The World, the Text and the Critic*, 2.

²³ F.H. Bradley exprime la même idée, cité par C.A.J. Coady, *ibid.*, 182 : « For while personality is the root from which all the life of good letters springs, that personality is necessarily involved with the life of his times ».

²⁴ P. Gewitz, « Narrative and Rhetoric in the Law », *op. cit.*, 12.

²⁵ B. Hardy, *Tellers and Listeners*, viii.

²⁶ H. White, «The Value of Narration in the Representation of Reality», *Narrative*, 4.

possible, s'ajoute la génération intersubjective d'une vérité dans l'acte de dire, qui implique un processus de traduction/fictionalisation afin que l'autre puisse comprendre, « telling so that you may see », dirait Harriet Carpenter. Un témoignage devient « un processus »²⁷ qui repose pour Paul Ricœur sur « une relation et non une propriété substantielle : il n'est pas d'autorité [...] sans un acte de créance »²⁸. La lettre/témoignage devient par là « une écriture qui se renie » en faveur d'un échange²⁹, ce qui nous amène assez près de l'idée de Jean-Jacques Lecercle : « a theory of the subject [...] that is incompatible with the subject as center of consciousness and control which cooperation and intentional meaning require »³⁰. Pour Jacques Derrida, parlant de lettres, avant même « le processus », il y aurait « à l'intérieur de chaque trait, [...] l'éloignement, la poste »³¹.

Ainsi la question de la lisière entre l'histoire, un témoignage et une histoire comprend-t-elle le débat entre Philippe Lejeune, qui soutiendrait que des vies deviennent des histoires, et Paul de Man, qui de son côté, soutiendrait que des histoires deviennent des vies. C'est Nancy K. Miller qui observe que les deux se retrouvent sur la question de la référence, à savoir, sur la possibilité même d'un témoignage, quand de Man écrit : « the illusion of reference [is] no longer clearly and simply a referent at all but something more akin to a fiction, which then, however, in its own turn, acquires a degree of referential productivity »³² et que Lejeune écrit de son côté : « We indeed know all

²⁷ P. M. Spacks, *Gossip*, 21.

²⁸ P. Ricœur, *op. cit.*, 32. Nous pensons au début des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, « Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra ; je viendrai ce livre à la main me présenter devant le souverain juge... que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de ton trône avec la même sincérité », *Œuvres complètes*, I, 5.

²⁹ V. Géraud, « Discours rapporté et stratégies épistolaires dans *Les Liasons dangereuses* », *La Lettre : entre réel et fiction*, 177.

³⁰ J.-J. Lecercle, *The Violence of Language*, 267.

³¹ Par « la poste » il entend aussi le langage même, le fait de mettre des événements en mots, *op. cit.*, 34.

³² P. de Man, "Autobiography as Defacement", 920-1.

L'Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

this ; we are not so dumb, but, once this precaution has been taken, we go on as if we did not know it »³³.

Dans le cas d'un témoignage juridique ou d'un témoignage théologique, la présupposition de la référence – « nous continuons comme si nous l'ignorions » – reposerait bien sur « une créance » pour reprendre le mot de Ricœur. Ici, le langage fonctionne de deux façons, ou, selon la formulation de Jacques Derrida, « 'Fido – Fido' [...] la question de savoir si j'appelle mon chien ou si je mentionne le nom dont il est le porteur »³⁴, c'est-à-dire, comme constat (qui suppose une référence antérieure) et comme ordre ou plus généralement comme performatif (qui suppose une conséquence dès le prononcement) : l'un se tourne vers le passé et l'autre vers l'avenir, mais les deux supposent un lien entre le langage et le monde.

Ces lettres sont à la fois des manuscrits – des artefacts – et des pièces à conviction – mais aussi, en étant adressées/déposées d'abord devant Dieu, « as God is my witness » - des témoignages de foi. Harriet Carpenter présuppose à la fois la possibilité d'une constatation – la possibilité de la référence/identité – et d'une conséquence à sa déposition.

A la différence des lettres à travers lesquelles elle reconstruit/construit ce qui lui est arrivé, « L'histoire d'une incendie », elle raconte ici un événement du passé concernant une tierce personne, qui lui a été rapporté et qu'elle transmet par lettre à sa sœur et, par elle, à « The Women's Foreign Missionary Society » et de là à « The Missionary Union » de Londres. L'histoire fait partie d'une lettre écrite pendant une « parenthèse » entre son retour de Nemuro à Yokohama, à l'approche de l'hiver, et son départ vers les îles « Lieu Chiu » à l'extrême sud du Japon, vers la mi-décembre 1900. Cette « parenthèse » s'exprime sous la forme d'un souvenir, « Maintenant que je contemple cet été passé à Nemuro » (« Now that I look back over this past summer in Nemuro ») expression qui marque le seuil entre le présent de l'écriture de sa lettre et le temps remémoré qui va être raconté. Il y sera question d'un jeune Japonais et de son témoignage au sujet de ce qui

³³ P. Lejeune, *On Autobiography*, 131-2.

³⁴ J. Derrida, *op. cit.*, 108.

Victoria Bridges Moussaron

lui est arrivé pendant l'été. Sa remémoration constitue un témoignage de *testis* alors que celui du jeune homme, témoignage enchâssé, en serait un de *superstes*. Une telle structure permet de poser la question de savoir comment une histoire établit « la créance » dont parlait Ricœur. Pour éviter d'affaiblir cette créance par l'emboîtement, l'histoire proprement dite est ici préfacée d'une brève biographie, qui contribue à appuyer la crédibilité du jeune homme et de son histoire / témoignage :

Our dear deacon [in Nemuro] is doing nearly all the preaching and religious work done there besides his own business of master fisherman [...] he has also been chosen one of the town committee to represent Nemuro at their first legislature [...] He is by far the ablest speaker at their meetings [...] For 13 years he has been exercising his gifts of speaking to an audience on Christ's teachings [...] I hear few Japanese preachers anywhere who give me such feasts of the simple word of God as he does [...] He does speak with power to his own people, for they listen closely, even the fishermen coolies. I thank God on every remembrance of this young man, now 34 years old.

Le sérieux de sa double profession, sa position de respect parmi le Japonais des différentes classes, la durée de leur connaissance, enfin sa foi, selon sa propre évaluation à elles, sont appuyés.

Une seconde structure scande ce prologue, celle des prodromes qui provoquent et préparent le lecteur pour la structure de l'histoire elle-même :

It was a hard blow to the dear deacon, – but he has been obliged to give up his own wishes [...] he has been led at different times into various mistakes, and then the Heavenly master has given him a sudden shock lesson that took his breath away and led him to take a stand far in advance of his former life. Such an advance was made at his fishing place this year.

Enfin une dernière structure marque trois étapes : un plus-que-parfait qui aiguise la curiosité du lecteur, suivi d'un prétérit par lequel sont racontés les événements de l'histoire, et enfin, un passé continu

L’Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

qui propose les conséquences présentes et à venir de l’histoire comprise alors comme exemplaire. Voici l’histoire:

The men had waited long and no fish had come. He himself had passed thro [through] a great anxiety, had spent the greater part of the night in prayer with one of his Christian men, and in answer to their prayer as they believed, an unusual quantity of fish began to come into their nets in the early A.M. All were so rejoiced that they thot [thought] they must have some drink to express their joy, and some of the men went and bot [bought] some at a place nearby. Koike San saw it – knew it, but thot [thought] as the occasion was so rare, he would not seem to see it. The next time the net was thrown in one of the men, who had been drinking, fell into the water, got entangled in the net and was drowned there, - no one knowing anything of it in the darkness. The next time the net was drawn in – his body appeared – they worked over him a long time. Everybody was horror struck. Koike San worst of all – this in return for God’s special blessing in sending the unusual catch of fish. [It was decided that] he must conduct the funeral service. He did so, confessing his own sin in not checking the drinking, and making the solemn promise to God, that never again should drink be allowed at his fishing place. Others have followed the example, and the sad death has become the beginning of better habits among the fishermen.

Si l’on peut se permettre la facilité de dire que « c’est une bonne histoire », c’est justement là où commencent quelques difficultés : elle est présentée comme une histoire vraie, comme un témoignage, et pourtant elle est « construite » pour prendre le terme d’Aristote. Nous avons déjà indiqué à quel point sa lecture est préparée – les qualités attachées au caractère du jeune pasteur et les « chocs » qui ne cessent d’intervenir dans sa vie ; l’histoire en elle-même est structurée en trois moments, celui de la pêche inhabituelle/miraculeuse, suivie d’un renversement dramatique, « la mort du pêcheur » avec une coda qui fait de l’ensemble une histoire exemplaire, voire une parabole. Les chrétiens à qui l’histoire était adressée n’auront pas manqué d’entendre l’écho du texte biblique, soit la version de *Luc*, 5.5-5.9, soit celle de *Jean*, 21.24. Nous donnons la première :

Victoria Bridges Moussaron

Master we have toiled all the night, and have taken nothing : nevertheless at thy word I will let down the net. And when they had this done, they enclosed a great multitude of fishes: and their net brake. When Simon Peter saw it, he fell down at Jesus' knees, saying, Depart from me; for I am a sinful man, O Lord. For he was astonished, and all that were with him, at the draught of the fishes which they had taken: and so was James and John, the sons of Zebedee, which were partners with Simon. And Jesus said unto Simon, Fear not: from hence forth thou shalt catch men.

Les parallèles sont nombreux, « had spent the greater part of the night » répond à « we have toiled all the night » ; « in answer to their prayers as they believed » fait écho à « nevertheless at thy word I will let down the net »³⁵; « an unusual quantity of fish began to come into their nets » reprend « they enclosed a great multitude of fishes ». L'intérêt de l'autre version, celle de *Jean*, est la « signature » : « this is the disciple which testifieth of these things, and wrote these: and we know that his testimony is true ». Sa fonction, non seulement de témoin mais surtout d'appui, trouve son écho dans le « prologue » à l'histoire donné par Harriet Carpenter. Il y a également à entendre, pour le second moment de son histoire, le *Psaume* 141 verset 10 : « let the wicked fall into their own nets » – qui est ce qui arrive à l'un des leurs qui avait trop bu.

D. C. Graham commence sa contribution au « Statut de l'évidence » par une analyse du mot « texte, » « L. *textus* [...] style, tissue of a literary work [...] that which is woven [...] 3.a the very words and sentences of Holy Scripture »³⁶. Le « texte » de notre histoire se compose à la fois de deux textes bibliques, *textus*, et de leur « tissage » en histoire, tissage qui comprend une histoire tirée d'un événement de la vie locale dans un village de pêche à l'extrême nord du Japon en décembre 1899.

L'histoire est racontée à deux niveaux, celui d'un événement historique « digne de remémoration » et celui d'une parabole. Philippe Dagen dans le *Monde* du 29 décembre 2000, pose la question : « comment faire pour ne pas transformer la parabole en anecdote, le

³⁵ Nous lisons *as they believe* comme « à cause de leur foi ».

³⁶ D. C. Greenham, "Textual Forensics", 32.

L’Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

symbole en truc mnémotechnique ? » Ici, la question se pose en sens inverse, l’anecdote est transformé en parabole, le souvenir en symbole. « Est transformée » dit le travail de « construction » qui, pour Aristote, marque la différence entre l’histoire et la littérature. Mais que devient le témoignage, cette « vision sélective patente détruit notre croyance dans la réalité de ce qui est rapporté » ? Si saint Thomas est traditionnellement cité comme ayant dit « Il faut voir pour croire », ne fallait-il pas ici « croire pour voir » ?

La question théorique qui est illustrée ici vient au cœur du débat entre de Man et Lejeune : est-ce une histoire (judéo-chrétienne) devenue une vie (japonaise) ou une vie (japonaise) devenue une histoire (judéo-chrétienne, en occurrence américaine) ? On peut, avec Paul Ricoeur, faire une distinction entre deux réceptions, deux lectures, « une lecture savante » et « une lecture confessante »,

qui inclut le texte dans un rapport à la foi [...] on raconte l’acte, l’événement fondateur [...] et le texte se convertit en hymne [...] en récitatif confessant, où la confession passe par la narration et où la narration s’épanouit en confession [...] qui semble bien avoir sa raison d’être dans l’identité proclamée entre le Christ de la foi et le Jésus de l’histoire³⁷.

Cette lecture du témoignage qu’est l’histoire de la pêche inhabituelle exigerait alors que le lecteur « croie pour croire ». Mais si nous avons admis avec Derrida que par les mots, cet « éloignement, » « la poste », qu’un témoignage est déjà un texte/tissu, que reste-t-il de l’artefact – de la certitude et de l’émotion – que reste-t-il de la parole donnée, d’un devoir/désir vis-à-vis d’autrui dans un témoignage épistolaire ?

Il y aurait peut-être lieu de prendre la question par un biais inattendu, celui de la traduction. *Artifact* se dit en français, « objet façonné » ou « objets doués d’un projet »³⁸ : les deux éléments du latin, *artis factum*, s’entendent peut-être mieux dans leur version française. En premier lieu, ce qui est entendu par « l’objet » ramassé sur un site

³⁷ P. Ricoeur, *op. cit.*, 35-37.

³⁸ *Le Robert et Collins, Dictionnaire Français/Anglais Français/Anglais/Français* ; parfois aussi, « vestiges ».

archéologique serait analogue aux faits rassemblés par un juge, aux « notations » de Barthes avant toute écriture, à ce qui a été gardé en souvenir par Koike San et ensuite par Harriet Carpenter.

Deuxièmement, selon l'expression complète d'« objet façonné » : d'une part, « la personne qui convertit un phénomène [objet ou fait] non-interprété en pièce à conviction s'approprie un certain pouvoir sur l'artefact [dont elle] définit et délimite la signification »³⁹ comme partie intégrante d'un argument/d'une interprétation/d'une histoire ; d'autre part et bien avant cette considération-là, « la question de l'évidence [comme distincte des faits] ne peut être dissociée de la notion que nous ne savons pas ce que nous cherchons »⁴⁰. Cette dernière remarque se prête à trois lectures : 1° elle supposerait la possibilité d'une observation objective, voire naïve ; 2° l'attention du quêteur (un juge inquisitorial, un missionnaire par exemple) serait déjà déterminée inconsciemment – il ne saurait pas ce que sa culture (sa formation juridique, sa conviction religieuse) lui fait chercher, et ici, il y aurait lieu de se demander si les objets jugés « façonnés » reflètent des structures découvertes ou construites de toutes pièces⁴¹ ; 3° entre ces deux extrêmes, une troisième lecture, « des modèles simples de pouvoir ne peuvent décrire entièrement le rapport à entendre entre l'évidence et la personne qui la cite comme preuve, car le lien est réciproque et dynamique »⁴², où nous retrouvons la réflexion avancée par Jean-Jacques Lecercle : « this of course implies a theory of the subject that is incompatible with the subject as center of consciousness and control ».

En somme, entre « l'objet » et « façonné », dans ce mouvement des faits – cueillis/observés/sauvés – en voie de devenir des pièces à conviction, s'opère un choix (plus ou moins motivé) en vue d'un ensemble, d'un argument, en vue d'une histoire. L'artefact est doublement factum : 1° il est porteur de ce qui retient l'attention ; 2°

³⁹ H. Dubrow, "Introduction", 16.

⁴⁰ A. Compagnon, "Roundtable", 22.

⁴¹ H. Dubrow, *op. cit.*, "Many anthropologists have asserted that the ethnographic evidence in which their discipline is rooted is tainted by the ostensibly objective researcher's complicity with colonialism and other political agendas", 12.

⁴² *Ibid.*, 16.

L'Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

devenant pièce à conviction, il est « façonné », par celui qui compose son argument ou histoire.

Je voudrais conclure cette réflexion sur le témoignage porté/déposé dans une construction épistolaire : une expérience racontée par une tierce personne qui la dépose comme pièce à conviction en vue de l'histoire biblique à la suite de la Pentecôte. Le document/artefact est façonné, est construit, au point où sa qualité de vérité est mise en question.

Analogue au « vestibule » de Borges, cité par Barthes, il reste à cette construction sa déposition en tant que témoignage. C'est par l'emploi de l'emphatique que Primo Levi l'inscrit dans une préface où il ne dit pas « ont eu lieu » mais « ont vraiment eu lieu » [*sono realmente avvenuti*] Je traduis :

Il est possible que le passage du temps ait accentué la tendance à arrondir les faits, à accentuer les couleurs : cette tendance, ou cette tentation, fait partie intégrale de l'écriture, sans elle on n'écrit pas des histoires mais plutôt des rapports. Néanmoins, les épisodes à partir desquels j'ai composé chacune de ces histoires ont réellement eu lieu, et les personnages ont vraiment existé...⁴³

La tension entre le choix du mot « personnages », « *characters* », « *personaggi* » et l'emphatique de sa parole donnée – *realmente* – inscrit la problématique de notre réflexion : ce qu'il appelle plus loin « le manque essentiel propre aux pages de rapports »⁴⁴. S'il confesse que ce sont des « histoires » [*storie*] et non pas des rapports [*cronache*], il s'explique/se justifie en proposant que ces derniers sont inadéquats : « Ils n'ont presque jamais le pouvoir de rendre la profondeur de l'être

⁴³ P. Levi, « Prefazione a *Moments of Reprieve* », *Opere II*, 1314; « E possibile che la distanza nel tempo abbia accentuato la tendenza ad arrotondare i fatti, a caricare i colori: questa tendenza, o tentazione, fa parte integrante dello scrivere, senza di essa non si scrivono racconti ma cronache. Tuttavia, gli episodi su cui ho costruito ognuna di queste storie sono realmente avvenuti, e ne sono esistiti i personaggi anche se, per evidenti motivi, spesso ne ho alterato i nomi ».

⁴⁴ P. Levi, « Auschwitz, Città tranquilla », *ibid.*, 873; « e probabile che si tratti qui di una insufficienza essenziale della pagina documentaria ».

humain »⁴⁵. Si la formulation reste vague, l'enjeu ne l'est pas. Exprimé du point de vue juridique,

*telling stories (rather than simply making arguments), it is said, has a distinctive power to challenge and unsettle the legal status quo, because stories give uniquely vivid representation to particular voices, perspectives, and (for example, experiences of victimization) traditionally left out of legal scholarship and ignored when shaping legal rules*⁴⁶.

Si une histoire permet de dire – accueille la part en plus, l'excès – si elle permet de composer avec le disparate, voire le traumatisant, en l'intégrant dans une construction, ce même travail [*poieîn*] de composition permet d'intégrer « ces marginaux » dirait Primo Levi, qui marquent, selon Paul Ricœur, « la déviation [où] l'expérience est ouverte à un sens plus large »⁴⁷. L'enjeu est marqué par la possibilité de « l'ouverture », voire du nouveau, où, d'un autre point de vue, « la beauté nous ébranle cognitivement »⁴⁸. Walter Benjamin l'exprime en termes de « charme », de *Zauber* :

*Son charme libérateur [celui du conte], ne met pas la Nature en jeu sur un mode mythique, il la présente plutôt comme complice de l'homme libéré. Cette complicité, l'adulte ne la perçoit que de façon intermittente, dans ses instants de bonheur ; l'enfant la rencontre d'entrée de jeu, et elle fait son bonheur*⁴⁹.

⁴⁵ P. Levi, *ibid.*; « essa [pagina documentaria] non possede quasi mai il potere di restituirci il fondo di un essere umano : a questio scopo, piu dello storico o dello psicologo sono idonei il drammaturgo o il poeta ».

⁴⁶ P. Gewitz, *op. cit.*, 5.

⁴⁷ P. Ricoeur, *Temps et récit. I. L'intrigue et le récit historique*, 66.

⁴⁸ E. Scarry, "Beauty and the Scholar's Duty to Justice", 21.

⁴⁹ W. Benjamin, *op. cit.*, 429 ; « Der befreiende Zauber, über den das Märchen verfügt, bringt nicht auf mythische Art die Natur ins Spiel, sondern ist die Hindeutung auf ihre Komplizität mit dem befreiten Menschen. Diese Komplizität empfinde der reife Mensch nur bisweilen, nämlich im Glück; dem Kind aber tritt sie zuerst im Märchen entgegen und stimmt es glücklich ».

L’Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

N’y a-t-il pas à ce charme « *dieser befreiender Zauber* » une nécessité : Shoshana Felman, dans *Testimony*, suggère que « the truth requires art for its transmission, for its realization in our consciousness as witnesses »⁵⁰. John Bunyan exprime cette « nécessité » plus figurativement – et par cela même illustre l’idée/devoir de Primo Levi – « then read my fancies, they will stick like Burs »⁵¹ : « alors, lis mes fantaisies, elles te colleront comme des châtons poilus ».

La lisière entre l’histoire, un témoignage et une histoire s’avère « un tissu » de signes, où seul le témoignage tend à la fois vers un souvenir dans son rapport espéré à autrui en tant qu’éveil et responsabilité, et vers l’avenir dans l’adresse du désir que dit toute lettre. Une histoire et un témoignage se retrouvent dans leur « construction » [*sunthesin*] dirait Aristote, et en cela sont tous les deux à distinguer de « papiers documentaires » [*pagine documentarie*], à qui manque la chanson « pour sa réalisation dans nos consciences comme témoins ».

Comme le disait Valéry : ‘ Notre mémoire nous répète le discours que nous n’avons pas compris. La répétition répond à l’incompréhension.’⁵² Nous ‘chantons de nouveau’ ce que nous ne pouvons pas savoir, ce que nous n’avons pas intégré et qu’en conséquence nous ne pouvons ni maîtriser pleinement ni comprendre complètement⁵³.

Heureusement.

Victoria BRIDGES MOUSSARON
Université de Lille III

⁵⁰ S. Felman, *op. cit.*, 206.

⁵¹ J. Bunyan, *Pilgrim’s Progress*, 6.

⁵² P. Valéry, « Commentaire de Charmes », *ibid.*, 1510.

⁵³ S. Felman, *op. cit.*, 276.

Victoria Bridges Moussaron

Ouvrages cités

- Agamben, Giorgio. *Ce qui reste d'Auschwitz*. 1998. Trans. Pierre Alferi. Editions Payot et Rivages, 1999.
- Barthes, Roloand. « La Préparation du roman ». *Œuvres complètes : V*. Editions du Seuil, 2002.
- Benjamin, Walter. „Der Erzähler“. *Illuminationen*. Frankfurt: Suhrkamp Verlag, 1961.
- Brooks, Peter. *Troubling Confessions*. Chicago: University of Chicago Press, 2000.
- Brooks, Peter et Gewirtz, Paul. *Law Stories: Narrative and Rhetoric in the Law*. New Haven: Yale University Press, 1996.
- Bunyan, John. *Pilgrim's Progress*. 1678. Boston: Houghton Mifflin Co., 1926.
- Coady, C.A.J. *Testimony: A Philosophical Study*. Oxford: Clarendon Press, 1992.
- Companion, Antoine. "Roundtable". *Publications of the Modern Language Association*. 3.1(1996) : 22-30.
- Derrida, Jacques. *La Carte postale : de Socrate à Freud et au-delà*. Flammarion, 1980.
- Dubrow, Heather. "Introduction". Special Topic: The Status of Evidence. *Publications of the Modern Language Association* 3.1(1996) : 7-20.
- Dulong, Renaud. *Le Témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation*. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1998.
- Felman, Shoshana et Laub, Dori. *Testimony: Crises of Witnessing in Literature : Psychoanalysis, and History*. New York: Routledge, 1992.
- Géraud, Violaine. « Discours rapporté et stratégies épistolaires dans Les Liaisons dangereuses ». *La Lettre, entre réel et fiction*. Ed. Jürgen Siess. Sedes, 1998. 177-198.

L'Affect et la lucidité critique, un cas de témoignage

- Gewitz, Paul. « Narrative and Rhetoric in the Law ». *Law Stories: Narrative and Rhetoric in the Law*. New Haven : Yale University Press, 1996.
- Greenham, D.C. "Textual Forensics". *Special Topic : The Status of Evidence. Publications of the Modern Language Association*. 3.1(1996) : 31-37.
- Hardy, Barbara. *Tellers and Listeners*. London: Athlone Press, 1975.
- Lanzmann, Claude. *Shoah*. Fayard, 1985.
- Lecerle, Jean-Jacques. *The Violence of Language*. London: Routledge, 1990.
- Lejeune, Philippe. *On Autobiography*. Minneapolis: University of Minnesota, 1989.
- Levi, Primo. « Prefazione a *Moments of Reprieve* ». *Opere II*. Torino: Giulio Einaudo, 1988.
- _____. « Il Nostro Sigillo ». *Lilith. Opere II*. Torino: Giulio Einaudo, 1988.
- _____. « Auschwitz, Citta tranquilla ». *Opere II*. Torino: Giulio Einaudo, 1988.
- Levinas, Emmanuel. *Noms propres*. Fata Morgana, 1976.
- Oxford English Dictionary*. Oxford: Clarendon Press, 1989.
- de Man, Paul. "Autobiography as Defacement." 1979. *Modern Language Notes*. 1994 : 919-930.
- Miller, Nancy K. « Facts, Pacts, Acts ». *Profession*. (1992) : 10-14.
- Ricoeur, Paul. « Herméneutique ». *La Bible en philosophie*. Ed. D. Bourg et A. Lion. Editions du Cerf, 1993.
- _____. *Temps et récit : I : L'intrigue et le récit historique*. Editions du Seuil, 1985.
- Said, Edward. *The World, the Text and the Critic*. Cambridge: Harvard University Press, 1983.
- Scarry, Elaine. "Beauty and the Scholar's Duty to Justice". *Profession* (2000) : 21-31.

Victoria Bridges Moussaron

Spacks, Patricia Meyer. *Gossip*. New York: Alfred A. Knopf, 1985.

Valéry, Paul. « Poésie pure : notes pour une conférence ». 1927. *Œuvres complètes I*. Editions Gallimard (La Pléiade) 1957. 1456-64.

_____. « Commentaire de Charmes ». 1929. *Œuvres complètes I*. Editions Gallimard (La Pléiade), 1957. 1507-12.

White, Hayden. « The Value of Narration in the Representation of Reality ». *Narrative*. Ed. W.J.T. Mitchell. Chicago: University of Chicago Press, 1980. 1-23.